

COLLOQUE DE L'OMPI SUR LES SECRETS D'AFFAIRES ET L'INNOVATION

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Genève, 23 et 24 mai 2022

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Lundi 23 mai 2022

Les secrets d'affaires dans le système de la propriété intellectuelle : la confidentialité et ses limites

9 h 00 – 10 h 00 Enregistrement

10 h 00 – 10 h 10 **Allocution de bienvenue**

M. Daren Tang, Directeur général, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

10 h 10 – 10 h 30 **Discours liminaire**

M. Andrei Iancu, associé, Irell & Manella, Washington D.C. (États-Unis d'Amérique)

10 h 30 – 11 h 45 **Thème 1**

Les secrets d'affaires dans les politiques en matière d'innovation et les stratégies de propriété intellectuelle – Évolution récente

Au regard de la nature transversale des secrets d'affaires, le rôle et l'incidence de leur protection sur les politiques nationales en matière d'innovation et les stratégies de propriété intellectuelle sont multiples. Pour présenter le contexte, les intervenants sur ce thème donneront une vue d'ensemble de l'importance des secrets d'affaires dans toute relation d'affaires (y compris les litiges commerciaux) dans les secteurs des services et de la technologie. Ils illustreront également les évolutions et tendances récentes dans ce domaine.

Conférenciers :

M. Mark Schultz, professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université d'Akron, Akron (États-Unis d'Amérique)

M. Maximiliano Santa Cruz, directeur, Santa Cruz IP, Santiago du Chili

Mme Jeon Jeong Hwa, chercheuse, Institut coréen de la propriété intellectuelle, Séoul (République de Corée)

Mme Lena Pauschenwein, juriste, Direction générale GROW du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME, Commission européenne, Bruxelles (Belgique)

11 h 45 – 12 h 00 Pause café

12 h 00 – 13 h 00 **Thème 2**

Explorer les systèmes de secrets d'affaires dans l'environnement de la propriété intellectuelle et de l'innovation en constante évolution

Les systèmes de secrets d'affaires s'inscrivent dans le contexte plus large du système de la propriété intellectuelle dans son ensemble et de la création et de la diffusion des connaissances, en constante évolution. Les caractéristiques uniques des secrets d'affaires par rapport aux autres formes de propriété intellectuelle appellent une attention particulière. Parallèlement, ces caractéristiques offrent des possibilités d'intégration dans les stratégies globales en matière de propriété intellectuelle pour les entreprises. Les participants se pencheront sur ces particularités et sur l'intersection entre les secrets d'affaires et les autres formes de propriété intellectuelle, notamment les brevets. Ils se pencheront également sur des cas d'entreprises ayant établi avec succès une relation complémentaire entre la protection des secrets d'affaires et divers autres mécanismes d'appropriation.

Animateur : M. Carsten Fink, économiste en chef, Département de l'économie et de l'analyse de données, Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation, OMPI, Genève

Participants : M. James Pooley, avocat, Californie (États-Unis d'Amérique)

M. John Syekei, responsable de la propriété intellectuelle et de la technologie, Bowmans – Coulson Harney LLP, Nairobi (Kenya)

M. Andy Luo, associé, Dentons, Ningbo (Chine)

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 30 **Thème 3**

Définir un juste équilibre entre les intérêts légitimes dans le système des secrets d'affaires

Afin d'assurer une protection efficace contre la concurrence déloyale et de faciliter la production et le partage d'informations présentant un intérêt entre les acteurs du marché, la conception d'un système de secrets

d'affaires exige de définir un juste équilibre entre les intérêts concurrents des différentes parties prenantes. Au cœur de ces enjeux peut se trouver l'intérêt public qui sous-tend la protection juridique des secrets d'affaires. Ces questions seront abordées par les participants sur ce thème, qui examineront s'il existe des défis particuliers à cet égard en raison des caractéristiques uniques des secrets d'affaires.

Animateur : Mme Lisa Jorgenson, vice-directrice générale, Secteur des brevets et de la technologie, OMPI, Genève

Participants : Mme Sharon K. Sandeen, professeure, directrice de l'Institut de la propriété intellectuelle, Faculté de droit Mitchell Hamline, St. Paul (États-Unis d'Amérique)

M. John Hull, avocat à la Cour suprême (Angleterre); membre du corps enseignant, Queen Mary, Université de Londres, Londres (Royaume-Uni)

Mme Jayashree Watal, consultante, New Delhi (Inde)

M. Gabor Faludi, avocat principal, cabinet Szecskay Attorneys at Law, Budapest (Hongrie)

16 h 30 – 16 h 45 Pause café

16 h 45 – 18 h 00 **Thème 4**

Secrets d'affaires et données numériques

Les données numériques sont en passe de devenir la caractéristique principale d'une économie de plus en plus numérisée. L'importance potentielle de l'intelligence artificielle dans un large éventail d'activités met également l'accent sur l'intérêt de comprendre leur impact. Les participants examineront si et comment les données numériques peuvent être protégées en tant que secrets d'affaires. Ils se pencheront sur différents types de données et examineront la portée de la protection et ses implications potentielles pour l'écosystème de l'innovation.

Animateur : Mme Ulrike Till, directrice, Division de la propriété intellectuelle et des technologies de pointe, Secteur de l'infrastructure et des plateformes, OMPI, Genève

Participants :

Mme Tanya Aplin, professeure de droit de la propriété intellectuelle, King's College de Londres (Royaume-Uni)

M. Josef Drexl, directeur, Institut Max Planck pour l'innovation et la concurrence, Munich (Allemagne)

Mme Yuka Onizuka, directrice adjointe, Bureau de la politique de la propriété intellectuelle, Bureau de la politique économique et industrielle, Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie, Tokyo (Japon)

Mme Ewelina Jarosz-Zgoda, directrice juridique, CD PROJEKT S.A., Varsovie, Pologne

Mardi 24 mai 2022

Les secrets d'affaires en action : secret, confiance et partage des connaissances

10 h 00 – 11 h 30 **Thème 5**

Les secrets d'affaires dans la chaîne de valeur

Les participants examineront les aspects pratiques de la génération et de la concession de licences de secrets d'affaires dans un écosystème d'innovation collaboratif et durable, qui implique divers acteurs ayant des compétences spécifiques, tels que des instituts de recherche, des jeunes entreprises, des entreprises manufacturières et des distributeurs. En unissant leurs forces, les partenariats public-privé sont devenus un modèle d'innovation bien établi. Les participants étudieront l'utilisation des systèmes de secrets d'affaires pour appuyer l'innovation et le partage des connaissances à travers des études de cas. Ils aborderont également les questions relatives aux accords de non-divulgence qui ont notamment pour objectif de favoriser la collaboration avec des partenaires commerciaux et des collaborateurs.

Animateur :

M. Mark Schultz

Participants :

Mme Muthu De Silva, maître de conférences (professeure associée) en entrepreneuriat et innovation, Birkbeck, Université de Londres, Londres (Royaume-Uni)

M. Emmanuel Gougé, associé, Pinsent
Masons, Paris (France)

Mme Madelein Kleyn, PDG et fondatrice de
Mad K IP Consulting, directrice du transfert de
technologie, InnovUS, Université de
Stellenbosch (Afrique du Sud)

M. Richard Thurston, directeur, RLT Global
Consulting LLC, New York (États-Unis
d'Amérique)

11 h 30 – 11 h 45 Pause café

11 h 45 – 13 h 00 **Thème 6**

Gestion des secrets d'affaires

La gestion des secrets d'affaires est essentielle pour maintenir la protection des secrets d'affaires, qui n'est pas accordée dans le cadre d'une procédure d'enregistrement auprès d'une administration nationale. Les participants discuteront des meilleures pratiques relatives au recensement et à la protection des actifs de l'entreprise en matière de secrets d'affaires, de la validation de ces actifs et des outils de gestion, y compris les mesures adéquates de protection des informations non divulguées. Ils étudieront également certaines des questions actuelles, telles que la gestion des secrets d'affaires dans un environnement de travail de plus en plus virtuel et dans le contexte de la mobilité des employés.

Animateur : Mme Caterina Strippoli, responsable des questions de propriété intellectuelle, Enel SpA, Rome (Italie); vice-présidente de la Commission de la propriété intellectuelle d'ICC

Participants : M. Héctor E. Chagoya-Cortes, fondateur, Mexstrategy, CDMX (Mexique)

M. R. Mark Halligan, associé, FisherBroyles LLP, Chicago (États-Unis d'Amérique)

Mme Charlotta Ljungdahl, responsable des questions de propriété intellectuelle, ABB, vice-présidente principale du groupe, ABB, Zurich (Suisse)

M. André Gorius, associé, Winnotek, Paris (France)

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 15 **Thème 7**

Les secrets d'affaires en action : mise au point et diffusion des technologies médicales

La possibilité de protéger les résultats de la recherche par des secrets d'affaires, des brevets et d'autres mécanismes d'appropriation existe dans tous les domaines technologiques. Néanmoins, l'accent est de plus en plus mis sur le rôle des secrets d'affaires dans le cycle d'innovation des technologies médicales. Par exemple, le progrès technologique dans le domaine des produits biologiques et biotérapeutiques, sur lesquels il n'est généralement pas aussi facile à procéder à une ingénierie inverse que sur les innovations traditionnelles fondées sur de petites molécules, peut influencer l'organisation industrielle de ce secteur. Sur la base de leurs données d'expérience concrètes, les participants discuteront de la manière dont les secrets d'affaires sont liés à la mise au point et à la diffusion des technologies médicales. Ils mettront en lumière les principaux enjeux de ce processus d'innovation complexe soutenu par une combinaison de partenariats privés et publics.

Animateur : Mme Amy Dietterich, directrice, Division des défis mondiaux, Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux, OMPI, Genève

Participants : M. Stefan Horstmann, vice-président chargé des questions relatives aux brevets entre entreprises, des brevets et des services scientifiques, Merck KGaA, Darmstadt (Allemagne)

M. Sandeep Rathod, vice-président – services juridiques, J B Chemicals and Pharmaceuticals Ltd, Mumbai (Inde)

M. Benny Spiewak, associé, SPLAW Advogados, São Paulo (Brésil)

Mme Emma Wheatley, directrice de l'accès et des partenariats privés, directrice juridique adjointe, Coalition for Epidemic Preparedness Innovation (CEPI), Londres (Royaume-Uni)

16 h 15 – 16 h 30 Pause café

16 h 30 – 17 h 45 **Thème 8**

Respect des secrets d'affaires et protection contre les allégations d'appropriation illicite : litiges et mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges

En raison des caractéristiques uniques des secrets d'affaires, les litiges dans ce domaine posent des défis particuliers. La complexité de ces défis peut augmenter lorsqu'un litige a un caractère transfrontalier. Comprendre non seulement les stratégies en matière d'action en justice mais aussi les potentiels mécanismes extrajudiciaires permettant de régler efficacement un litige impliquant des secrets d'affaires peut présenter des avantages pour toutes les parties. Les participants examineront des questions présentant un intérêt particulier pour l'application des secrets d'affaires et la protection contre les allégations d'appropriation illicite de secrets d'affaires, notamment dans les litiges internationaux. Ils exploreront également les avantages potentiels de l'arbitrage et de la médiation dans le règlement des litiges relatifs aux secrets d'affaires.

Animateur : Mme Eun Joo Min, directrice de l'Institut judiciaire de l'OMPI, Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation, OMPI, Genève

Participants : M. James Pooley
M. Ignacio De Castro Llamas, directeur, Division des litiges relatifs à la propriété intellectuelle et des relations extérieures, Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, OMPI, Genève

M. Benny Spiewak

M. Ivan Dimitrov, associé, HOYNG ROKH MONEGIER, Düsseldorf (Allemagne)

17 h 45 – 18 h 00 **Clôture des sessions**

[Fin du document]